

# **ETUDE DE CAS CONCRETS - ENSEIGNEMENTS A EN RETIRER**

# SOMMAIRE



- I. Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt**
- II. Quelques cas concrets tirés de mon expérience personnelle**
- III. Quels enseignements ?**

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- Typologie des faits de corruption difficile à réaliser car très large.
- Des phénomènes d'atteintes à la probité généralisés quelques soient les pays, avec des nuances
- Une approche multiple :
  - par le but recherché,
  - la nature des acteurs en présence,
  - l'infraction commise,
  - la complexité du mécanisme en œuvre,
  - la pluralité d'acteurs,
  - etc...

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- Dans l'administration, les faits d'atteinte à la probité concernent surtout :
  - La violation du secret professionnel,
  - La concussion
  - La corruption active et passive,
  - Le trafic d'influence
  - Les vols et détournements
  - Les faux et usage de faux
  - Les menaces
  - L'association de malfaiteurs

**Nota : dans les exemples qui suivent, les personnes qui n'ont pas été condamnées définitivement sont présumées innocentes des charges qui reposent envers elles.**

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- La violation du secret professionnel,
  - Cas rencontrés très souvent :
    - détournement de la finalité des fichiers,
    - fuites d'informations,
    - manque de discrétion professionnelle,
    - action sur les réseaux sociaux,
    - Voire actes de complicité par fourniture de moyens.

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- La violation du secret professionnel,
  - Exemple : affaire du « petit bar » en Corse (septembre 2020).
  - Transmission d'informations à des truands, facilitant leur fuite.
  - « *Policier officiant à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) d'Ajaccio, Yves Robert a été mis en examen par un juge d'instruction de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille, compétente pour les affaires de grande criminalité, pour des faits de « corruption passive », « révélation d'information sur une enquête pour crime ou délit puni de dix ans d'emprisonnement à une personne susceptible d'y être impliquée », « détournement de finalité de données » et « violation du secret professionnel », ont indiqué à l'AFP la JIRS ainsi que l'avocat de M. Robert, Me Antoine Vinier-Orsetti. »*

The screenshot shows the top of a Le Monde news article. The page header includes the Le Monde logo and navigation links for ACTUALITÉS, ÉCONOMIE, VIDÉOS, OPINIONS, CULTURE, and M LE MAG. The article is categorized under 'POLICE ET JUSTICE · FAITS DIVERS'. The title is 'Bande du Petit Bar : un policier d'Ajaccio mis en examen pour « corruption passive »'. The sub-headline reads: 'L'homme est soupçonné d'avoir communiqué des informations aux membres du groupe criminel corse. Il aurait ainsi permis à trois de ses membres importants d'échapper à un coup de filet de la police, en septembre 2020.' The article is dated 'Publié le 13 avril 2021 à 00h16' and has a reading time of 3 minutes. The main text begins: 'Un policier d'Ajaccio a été mis en examen lundi 11 avril pour « corruption passive ». Il est soupçonné d'avoir communiqué des informations ayant permis à des membres de la bande criminelle corse du Petit Bar d'échapper à des arrestations, ainsi qu'ont pu l'indiquer son avocat et une source judiciaire à l'Agence France-Presse (AFP).'

This is a small thumbnail of the Le Monde newspaper front page. It features the 'Édition du jour' (Today's Edition) label, dated 'Date de lundi 10 mai'. The main headline on the page is 'Présidentielle 2022 : le grand déc'.

- **La concussion**

- « le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, de recevoir, exiger ou ordonner de percevoir à titre de droits ou contributions, impôts ou taxes publics, une somme qu'elle sait ne pas être due, ou excéder ce qui est dû ».
- Exemple : *Les faits, commis sur la période 2015-2020 ont consisté à faire usage de la contrainte pour, d'une part, recouvrer auprès d'exploitants de campings des droits et taxes indus pour financer des travaux de voirie et d'autre part, imposer à des commerçants la location de parasols auprès de la mairie. Par ailleurs, certains éléments recueillis par les enquêteurs de la DTPJ de Montpellier font apparaître que certaines pièces utiles à la manifestation de la vérité ont été soustraites à la vue des enquêteurs lors d'une précédente perquisition intervenue dans le cadre de cette même procédure le 19 janvier 2021. (Parquet de Marseille)*

## Justice : le maire du Barcarès mis en examen pour extorsion en bande organisée et placé sous contrôle judiciaire

Le maire du Barcarès a été présenté à un juge, jeudi 6 mai. Alain Ferrand est mis en examen pour extorsion en bande organisée et complicité de destruction de preuves. Placé sous contrôle judiciaire, il a interdiction de se rendre dans les Pyrénées-Orientales

Publié le 06/05/2021 à 18h58 \* Mis à jour le 07/05/2021 à 10h28



Alain Ferrand, le maire de la commune du Barcarès est mis en examen pour extorsion en bande organisée le 6 mai 2021. Photo d'archive prise lors des élections municipales de 2020. © Olivier Got/MaxPPP



# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



## • La concussion

Faits divers

### Police de la route – Haro sur les gendarmes corrompus

15 février 2019 Commenter Hajatiana Léonard 3 948 Vues 3 minute(s) pour lire



La gendarmerie est décidée à lutter contre la corruption.

Tolérance zéro pour les gendarmes tentés par la corruption sur les routes nationales. Vingt-quatre gradés ont été jetés en prison.

Tolérance zéro pour les gendarmes tentés par la corruption sur les routes nationales. Vingt-quatre gradés ont été jetés en prison.

Fin d'avertissement. Après quelques mois de sensibilisation et de persuasion au sein du corps de la gendarmerie nationale (GN), le commandement passe maintenant à la chasse aux militaires corrompus. « Osez dénoncer avec une preuve ceux qui cherchent toujours à soutirer de pot-de-vin aux automobilistes. Mais pour tous usagers de la route, soyez aussi en règle », a conseillé le général de brigade Manassé Jean Mananga, directeur de l'organisation et de l'emploi, près du commandement de la gendarmerie nationale, hier, lors d'une conférence de presse au toby Ratsimandrava.

Depuis 2016 où le service anti-corruption de la GN dirigé par le lieutenant-colonel Haja Ralaikoto a été mis en place, trois cent trente-neuf cas de corruption impliquant des gendarmes ont été enregistrés, suivis d'une enquête judiciaire.

Parmi les suspects, vingt-quatre d'entre eux ont été dépouillés de leurs grades et placés sous mandat de dépôt jusqu'à ce qu'ils comparaitront à la barre du tribunal. « La lutte contre la corruption suivant les ordres donnés par le secrétaire d'Etat chargé de la GN est renforcée afin d'atteindre l'objectif fixé qui est une gendarmerie propre. Cette lutte figure parmi les points de la politique générale de l'Etat (PGE) », a précisé l'officier général.

« Donc, pour nos militaires, abandonnez dorénavant les mauvaises habitudes, les comportements déviants et les incivilités », a-t-il tonné. Le service en question reçoit les dénonciations et plaintes des victimes ou témoins des actes de corruption épinglant des hommes de la GN.

#### Responsabilité partagée

Toute information, dont la source est entièrement protégée, doit être signalée au numéro vert 119 qui joindra directement la brigade ou compagnie la plus proche. Elle peut également être transmise aux 034 14 013 88, 034 14 006 85 ou 034 14 014 85. « Ces numéros sont surtout disposés à donner des conseils s'il y a des questions », a indiqué le lieutenant-colonel Haja.

Ce nouveau concept de tolérance zéro concerne à la fois la police de la route, les transporteurs, les routiers et les automobilistes. La corruption implique deux personnes, le corrupteur et le corrompu.

« Pour les voyageurs, ils ont droit de recommander au chauffeur la loyauté. Si celui-ci donne un pot-de-vin à un gendarme, c'est parce que son véhicule n'est pas en règle. Cela pourrait provoquer un accident. Un fait que les passagers auraient pu éviter, à ce moment-là, le pire », a expliqué le directeur de la sécurité et des renseignements (DSR) de la GN, le colonel Ravoavy Zafisambatra.

Cette lutte incombe à tous et la gendarmerie a franchi le Rubicon sur ce point là.



# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



## • La corruption active et passive,

- Exemple : Nicolas Sarkozy est suspecté d'avoir tenté d'obtenir d'un magistrat à la Cour de cassation, Gilbert Azibert, des informations confidentielles le concernant, voire de peser sur une procédure engagée dans l'affaire Bettencourt (dans laquelle il a obtenu un non-lieu en 2013). En échange, M. Sarkozy aurait promis d'intervenir en faveur du magistrat pour qu'il obtienne un poste de prestige à Monaco.
- Qui est poursuivi :
  - Nicolas Sarkozy (« corruption active » et « trafic d'influence »).
  - Son avocat, Thierry Herzog (« corruption active », « trafic d'influence » et « violation du secret professionnel »).
  - L'ancien magistrat Gilbert Azibert (« corruption active », « trafic d'influence » et « violation du secret professionnel »).

A screenshot of a news article from the French newspaper Le Monde. The article is titled "Pourquoi Nicolas Sarkozy est-il poursuivi dans « l'affaire des écoutes » ?" and is part of a series called "LES DÉCODEURS". The text indicates that the trial of former President Nicolas Sarkozy is set to resume on November 30, following the rejection of a request for his arrest by prosecutor Gilbert Azibert. The article is dated November 26, 2020. A photograph of Nicolas Sarkozy wearing a face mask is visible. On the right side of the page, there is a sidebar for "Édition du jour" (Today's Edition) with a date of Monday, May 10, and a button to "Lire le journal numérique" (Read the digital newspaper).

Le Monde

ACTUALITÉS - ÉCONOMIE - VIDÉOS - OPINIONS - CULTURE - M LE MAG - SERVICES

LES DÉCODEURS - POUR COMPRENDRE

### Pourquoi Nicolas Sarkozy est-il poursuivi dans « l'affaire des écoutes » ?

Le procès pour corruption de l'ancien président de la République reprend, lundi 30 novembre, après le rejet de la demande de renvoi présentée par Gilbert Azibert, l'un des prévenus.

Par Les Décodeurs

Publié le 26 novembre 2020 à 12h08 - Mis à jour le 30 novembre 2020 à 14h32 - Lecture 6 min.



Nicolas Sarkozy, le 23 novembre 2020, à la sortie du tribunal de Paris. BERTRAND GUAY / AFP

Le tribunal correctionnel de Paris a rejeté, jeudi 26 novembre, la demande de renvoi du procès de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, jugé pour corruption et trafic d'influence.

Le tribunal avait décidé de suspendre l'audience dans l'attente des conclusions d'une expertise médicale concernant l'état de santé de l'ancien magistrat Gilbert

Édition du jour  
Date du lundi 10 mai

Le Monde WEEKEND

Présidentielle 2022: le grand déconfinement

Lire le journal numérique

Les éditions précédentes

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt

- Le trafic d'influence

- L'affaire remonte à une période allant de 2009 à 2016. Joseph Castelli, qui nie les faits, sera jugé devant le tribunal correctionnel de Bastia pour trafic d'influence passif, recel de biens provenant d'un délit, blanchiment aggravé et faux en écriture. L'ex-sénateur de 72 ans est soupçonné d'avoir obtenu des travaux gratuits sur sa villa en échange de l'octroi de marchés publics évalués à 10 millions d'euros. A ses côtés, trois chefs d'entreprise sont poursuivis pour corruption active et abus des biens ou du crédit d'une société par un gérant à des fins personnelles.

## Un ancien sénateur jugé pour trafic d'influence passif

JUSTICE [+ SUIVRE CE SUJET](#)



boonchai wedmakawand / Getty Images

[SAUVEGARDER CET ARTICLE](#)

**Joseph Castelli, ancien sénateur PRG de Haute-Corse est jugé à partir de lundi pour trafic d'influence passif. Il est accusé d'avoir obtenu des travaux gratuits dans sa villa contre l'octroi de marchés publics.**

Écrit par 6medias | Publié le 09/01/2021 à 10h04

L'affaire remonte à une période allant de 2009 à 2016. Joseph Castelli, qui nie les faits, sera jugé devant le tribunal correctionnel de Bastia pour trafic d'influence passif, recel de biens provenant d'un délit, blanchiment aggravé et faux en écriture. L'ex-sénateur de 72 ans est soupçonné d'avoir obtenu des travaux gratuits sur sa villa en échange de l'octroi de marchés publics évalués à 10 millions d'euros. A ses côtés, trois chefs d'entreprise sont

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



## • Les vols et détournements

- *Les faits remontent au mois de novembre 2019 quand un migrant découvert dans un camion à Calais a voulu filmer les gendarmes présents lors de sa descente du véhicule. L'un d'eux, un adjudant-chef, a alors confisqué le téléphone et l'a conservé, demandant à ses collègues de le couvrir. Il a été condamné par le tribunal de Boulogne-sur-Mer à une amende de 1 500 euros.*
- *Le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer a condamné jeudi 22 avril un adjudant-chef à payer une amende de 1 500 euros pour le vol de portable d'un migrant lors d'une patrouille à Calais, dans le nord de la France, le 15 novembre 2019.*
- *Ce jour-là, un véhicule de gendarmerie mobile a découvert trois migrants cachés dans un camion. Les trois hommes ne sont pas arrêtés mais l'un d'eux a sorti son téléphone portable pour filmer la scène. "Dès lors, un adjudant-chef de 47 ans, originaire de la région parisienne, s'empare du téléphone et ordonne au migrant de partir. Par la suite, il s'avérera que le militaire a conservé pour lui ce téléphone", explique La Voix du Nord dans un article. "Quelque temps plus tard, une personne s'occupant des migrants viendra déposer une plainte pour le vol de ce téléphone."*

The screenshot shows a news article from 'LA VOIX DU NORD'. The article title is 'Calais : un gendarme condamné pour avoir volé le portable d'un migrant'. The sub-headline reads: 'Le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer a condamné un adjudant-chef de la gendarmerie pour le vol d'un téléphone portable commis à l'égard d'un migrant.' The article is dated 'M.D.L. (Op) | Publié le 22/04/2021' and has '1 03 partages'. The article text is partially visible, starting with 'Le 15 novembre 2019, à Calais, un véhicule de la gendarmerie mobile est en patrouille. Lors de celle-ci, un chauffeur de poids lourd vient à sa rencontre car il a découvert trois migrants cachés dans son camion. Les gendarmes se rendent donc près du véhicule pour faire descendre les migrants. Après une courte explication, les trois migrants sont laissés libres. À cet instant, l'un des migrants utilise son téléphone portable pour filmer les gendarmes. Dès lors, un adjudant-chef de 47 ans, originaire de la région parisienne s'empare du téléphone et...'. There is also a 'L'info en continu' sidebar with two items: '14:39 [Info] Policier tué à Avignon: une Marseillaise poignante en hommage à Eric Masson' and '14:35 [Info] DIRECT. Covid-19: l'Europe n'a pas renouvelé son contrat avec AstraZeneca'.

# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- Les détournements de fonds

- *Les faits remonteraient à la période où il était élu de la cinquième circonscription de Côte-d'Or. Avocat de profession, Alain Suguenot a été député de 1993 à 1997 pour le RPR, puis de 2002 à 2017 sous les étiquettes UMP et LR.*
- *L'enquête a été ouverte le 24 octobre 2017, à la suite de la réception par le parquet financier d'une lettre anonyme. Elle porte sur le possible détournement des indemnités de représentations et des indemnités destinées à rémunérer des attachés parlementaires, notamment pour en faire profiter son entourage familial.*
- *Pour rappel, Alain Suguenot employait sa femme et sa fille comme assistantes parlementaires. Depuis septembre 2017, l'emploi par un parlementaire d'un membre de sa famille est proscrit par la loi.*

## Détournement de fonds publics : nouvel épisode dans l'enquête sur le maire de Beaune, Alain Suguenot

A la demande du procureur de la République de Dijon, la Juridiction interrégionale spécialisée de Nancy vient de récupérer l'affaire. Alain Suguenot, le maire de Beaune, est témoin assisté depuis septembre 2019 dans cette affaire de détournement de fonds publics.

Publié le 18/03/2021 à 11h50 • Mis à jour le 18/03/2021 à 12h01



Alain Suguenot, maire LR de Beaune espérait un non-lieu après que sa mise en examen a été levée en 2019. © Vincent Isore/IPS / MAXPPP

Côte-d'Or • Beaune

Nouveau juge dans l'affaire de détournement de fonds publics concernant le maire de Beaune (Côte-d'Or), Alain Suguenot. Le magistrat en charge s'est assailli de rincer à la demande du procureur de la République. C'est

# • Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



## • Les détournements (suite)

- C'est une nouvelle enquête exclusive LeSoiseen.info dont ce serait bien passé Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency. Après consultation de son carnet de notes de frais pour les années 2015 à 2019, nous avons découvert l'existence de dépenses totalement étrangères à son mandat de Maire. Monsieur Strehaiano utilise ainsi un compte bancaire, destiné normalement à ses frais de mandat, pour réaliser des dépenses privées telles que des cadeaux de mariage pour des amis, des voyages et repas avec sa femme, l'entretien de sa voiture personnelle, coiffeur, épilation des oreilles, versement d'argent lors de messes à l'église, pressing ou encore de nombreux achats de vêtements et cela jusqu'aux... Etats-Unis ! Nous avons constaté le mauvais mélange des genres dans l'utilisation du compte frais de représentation du bancaire du Maire. Ces nouvelles pièces ont été transmises à la Police Judiciaire de Versailles dans le cadre de son enquête préliminaire faisant suite à une plainte de l'Association de Défense des Contribuables de Soisy pour corruption et visant notamment le Maire de Soisy



### **Frais du maire de Soisy : quand Luc Strehaiano utilise l'argent public à des fins privées**

Par **Omar Bekare**  
Dimanche 24 Juin 2019





# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- Les faux et usage de faux

- Le tribunal de Chartres (Eure-et-Loir) a condamné, jeudi 15 avril 2021, un ancien gendarme pour faux et usage de faux en écriture publique ou authentique. Entre juillet et septembre 2020, ce militaire aurait volontairement, à sept reprises, gonflé le taux d'alcoolémie d'automobilistes pour pouvoir les verbaliser, racontent L'Écho Républicain et Actu Chartres. Lors de son audience en chambre correctionnelle, l'ex fonctionnaire de 52 ans a reconnu les faits. "Je suis honteux. J'ai été victime d'injustices au cours de ma carrière. Je voulais améliorer mes statistiques", a-t-il expliqué.
- Cet ancien maréchal des logis-chef, qui avait des états de service irréprochables, a été confondu par ses collègues alors qu'il verbalisait un automobiliste avec un taux d'alcoolémie de 0,46 mg. En réalité, l'éthylomètre affichait 0,13 mg/l d'alcool dans le sang. Alertée, la hiérarchie du gendarme a saisi l'appareil, qui garde en mémoire les résultats. En recoupant les procès-verbaux, les dates et heures, une dizaine de personnes verbalisées à tort ont été retrouvées.



# Cas concrets génériques sur la corruption et le conflit d'intérêt



- Les menaces et actes d'intimidation

- *Après être entrés de force dans leurs locaux barrés par un agent de police, Jean-Luc Mélenchon et des proches avaient pris à parti le représentant du parquet et des policiers. Sur les images diffusées par l'émission Quotidien sur TMC, on aperçoit notamment Jean-Luc Mélenchon poussant le parquetier ainsi qu'un policier qui s'interposait.*

**HUFFPOST**

POLITIQUE INTERNATIONAL CORONAVIRUS ENVIRONNEMENT LIFE CULTURE MÉDIAS VIDÉOS

**POLITIQUE** 17/10/2018 11:23 CEST | Actualisé 17/10/2018 11:51 CEST

## Mélenchon visé par une enquête pour "menaces" et "violences" sur les enquêteurs

Lors d'une perquisition à la France insoumise, le député et des proches avaient pris à parti le représentant du parquet et des policiers.

Par Geoffroy Clavel

**- ALLEZ, TOUCHE-MOI POUR VOIR !**

**SUIVEZ-NOUS**  
Avec la newsletter quotidienne du HuffPost, recevez par email les infos les plus importantes et les meilleurs articles du jour. [En savoir plus](#)

**Newsletter**  
adresse@email.fr

«Informations sur l'utilisation de données»

[S'inscrire](#) →

[Twitter](#) [Facebook](#)  
[Snapchat](#) [Instagram](#)

**POLITIQUE** - D'une enquête à l'autre, Le Parquet de Paris a ordonné ce...



## Quelques cas concrets tirés de mon expérience personnelle



- Violation du secret professionnel (transmission d'informations à un assassin + transmission d'informations dans le cadre d'une procédure en cours pour troubles de voisinage)
- Détournement de finalité de fichiers
- Falsification de procès-verbal
- Détournement de scellés judiciaires
- Transmission d'informations dans le cadre d'un trafic international de stupéfiants (X2)
- Relations gênantes avec une personne suspectée de blanchiment de trafic international de stupéfiants

# Quelques cas concrets tirés de mon expérience personnelle



- **Corruption passive et violation du secret professionnel.**

- L'affaire a commencé par l'installation par Jean-Louis De Lucy de Fossarieu, patron de Carenantilles, d'une série de pontons flottants pour accueillir des bateaux au Marin...en toute illégalité. Cette activité commerciale est soumise à autorisation administrative et au paiement d'impôts et taxes. L'entrepreneur n'a rien fait pour payer ni taxes, ni impôts. Les auditions se déroulent à la brigade spécialisée de la gendarmerie au Lamentin.
- Un fonctionnaire des affaires maritimes a bien tenté à l'époque d'alerter son directeur (Michel Pelletier), qui n'aurait pas réagi. Il est donc reproché à l'ancien directeur, de ne pas avoir fait appliquer la loi.
- Le fonctionnaire qui habite la Guyane a dû se déplacer en Martinique pour les besoins de l'enquête. "Il est placé en garde à vue du chef de corruption passive, et pour avoir violé le secret de l'enquête", précise le procureur de la République, Renaud Gaudeul.

1

## Affaire Carenantilles Marin : l'ancien directeur de la mer est en garde à vue

vie locale



Michel Pelletier, ancien directeur des affaires maritimes en Martinique. • ©Martiniquela1ère |

## Quels enseignements ?



- Les atteintes à la probité s'insèrent dans toutes les strates de la vie économique et administrative.
- Quelques cas liés à la bêtise, l'égo ou la convoitise mal maîtrisée.
- La criminalité organisée n'est jamais très loin des affaires de probité, notamment dans les affaires de marchés publics.
- Risque important de financement du séparatisme ou du terrorisme (réglementation LCB-FT) = attention au monde associatif.
- Atteinte à la confiance publique et à l'État.

## Quels enseignements ?



- Quelles stratégies à mettre en place ?
  - Se poser des questions, beaucoup de questions sur son environnement professionnel (train de vie) = contrôle interne.
  - Rassembler un faisceau d'indices et conserver les traces et preuves à longue durée.
  - Saisine de la justice (article 40) ou respect de la procédure « lanceur d'alerte »
  - Lutter contre les pressions internes et déposer plainte en cas d'intimidation.
  - Éviter la presse (one shot et surexposition).

- Conclusion



Questions et discussion.